

**Prestations d'Appuis Spécifiques
Handicap moteur**

LADAPT

Bourgogne Franche-Comté

*Accompagnement de
la dynamique du
parcours professionnel
des personnes
rencontrant des
difficultés motrices*

DISPOSITIF FINANCÉ

par l'AGEFIPH et le FIPHFP

agefiph 
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

fiphfp 
emploi
handicap
.....
Ensemble
pour une fonction
publique exemplaire



EST
www.ladapt.net

LADAPT Bourgogne Franche-Comté - Direction Régionale: 7 rue Rembrandt - 21000 DIJON

avril 2019

Prestations d'Appuis Spécifiques

Handicap moteur

EN PRATIQUE

PUBLIC

- Personne rencontrant des difficultés motrices, bénéficiaire d'une RQTH ou ayant déposé un dossier auprès de la MDPH ou ayant l'intention de le faire (déclaration sur l'honneur).
- Les demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique, travailleurs non salariés, stagiaires de la formation professionnelle.

Démarche

- Apporter un appui expert, des conseils ou des techniques/modes de compensation en lien avec la situation de handicap de la personne.
- Sensibiliser, informer les partenaires et les entreprises sur la particularité des troubles moteurs.
- Sécuriser les parcours des personnes travailleurs handicapés vers l'emploi/ la formation ou dans l'emploi/ la formation.

Prescripteurs

- Pôle emploi
 - Les opérateurs de placement spécialisé (Cap emploi)
 - Les missions locales
 - Les employeurs publics ayant signé une convention avec le FIPHFP
 - Les employeurs privés
 - Les délégations régionales de l'AGE-FIPH et les délégués territoriaux au handicap du FIPHFP
- Pour solliciter une prestation : transmettre la fiche de prescription à la coordinatrice,
Anne DANJOU
06.81.06.27.80
danjou.anne@ladapt.net

Moyens

- Une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin, d'un ergonome, d'un formateur et d'un conseiller en orientation et en insertion.

Modalités

- Entrée individuelle et permanente.
- Des prestations et des modules indépendants les uns des autres et mobilisables en fonction des besoins.

PRÉSENTATION DES PRESTATIONS D'APPUIS SPECIFIQUES

Prestations

Pré-diagnostic

3 heures

- Vérification des prérequis nécessaires pour entamer un parcours
- Détermination du handicap prégnant de la personne notamment lors de multi-handicaps
- Préconisation d'une orientation de la personne vers la prestation adéquate ou le prestataire spécialisé

Bilan complémentaire sur la situation de la personne (hors projet professionnel)

10 heures sur 2 mois

- Eclairage spécifique concernant la situation médico-sociale de la personne
- Proposition de mise en oeuvre de bilans complémentaires permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement

Appui expert sur le projet professionnel

Sur 6 mois :

- **20 heures dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi,**
- **30 heures dans le cadre d'un accompagnement en emploi,**
- **35 heures dans le cadre d'une formation en alternance.**

- Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre d'un projet professionnel
- Identification et développement des techniques de compensation

Appui expert à la réalisation du projet professionnel

48 heures maximum dont 10 heures de veille si besoin, sur 6 mois

- Mise en oeuvre des techniques de compensation
- Appui à l'employeur/à l'organisme de formation
- Veille

Appui expert pour prévenir et/ou résoudre les situations de rupture

30 heures dont 10 heures de veille si besoin, sur 9 mois

- Appui à l'employeur/à l'organisme de formation
- Appui à l'accompagnement de la personne
- Veille

Objectifs

Déterminer le handicap prégnant de la personne pour l'orienter vers la prestation adéquate, notamment dans les situations de multihandicaps et en faisant le lien, le cas échéant, avec les autres prestataires spécialisés, afin de garantir la fluidité du parcours.

Apporter un premier éclairage (clés de compréhension, modes de compensation personnels...) sur la personne bénéficiaire et sa situation, permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement.

Apporter une expertise sur les conséquences du handicap sur le projet professionnel envisagé.

Apporter une expertise sur les conditions à réunir pour mettre en oeuvre un projet professionnel (en emploi ou en formation).

Apporter une expertise permettant de désamorcer rapidement un conflit, ou de résoudre un problème en lien avec la situation de handicap.

Le prestataire devra prendre contact avec l'employeur ou l'organisme de formation dans les 48 heures maximum à compter de la réception de la prescription.

“vivre
ensemble,
égaux & différents”



EST

www.ladapt.net

Votre interlocutrice

Anne DANJOU

06.81.06.27.80

danjou.anne@ladapt.net

Nos sites :

- LADAPT Monéteau :
16 rue de la chapelle - BP 43 - 89470 MONETEAU
- LADAPT Besançon :
3 rue Victor Sellier- 25000 BESANÇON
- LADAPT Dijon :
3 avenue Jean Bertin - 21000 DIJON
- LADAPT Lons le Saunier :
6 A avenue Camille Prost- 39300 LONS LE SAUNIER
- LADAPT Sens :
43 rue du 19 mars 1962- 89100 SENS
- LADAPT Chalon sur Saône:
Centre d'Affaires Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun
- Bâtiment L B3- 71100 CHALON SUR SAÔNE

Intervention dans les villes du territoire Bourgogne Franche-Comté.

À propos de **LADAPT**, une association engagée pour la citoyenneté des personnes handicapées

LADAPT est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Avec près de 120 établissements et services d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin, **LADAPT** accompagne en France chaque année plus de 16 000 personnes.

Elle organise depuis 1997 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées qui a évolué en 2015 en **Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées / European Disability Employment Week (SEEPH / EDEW)**.

Grâce aux 370 bénévoles de son Réseau des Réussites, **LADAPT** offre un véritable soutien citoyen aux personnes handicapées dans leur recherche d'emploi. Dans le cadre des orientations de son projet associatif, **LADAPT** entend proposer des réponses innovantes aux besoins des personnes en situation de handicap pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle à chaque étape de la vie. **LADAPT** reste fidèle à sa mission débutée il y a près de 90 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne pour que nous puissions « vivre ensemble, égaux & différents ».

Plus d'informations sur www.ladapt.net